

Commentaire "Arrêt Lemaistre"

Par **Droit**, le **05/12/2011** à **14:11**

Bonjour,

J'ai ce commentaire à faire en TD et j'ai trouvé en première partie l'affirmation des lois fondamentales du royaume avec l'indisponibilité de la couronne et le principe de catholicité mais je suis incapable de trouver une deuxième idée principale dans ce commentaire et j'aurai voulu savoir quelles sont vos idées, vos opinions. Merci.

Par **melmel**, le **05/12/2011** à **14:45**

salut,

en première partie j'ai fait la même chose que toi et pour mon II je pensais parler de la condamnation de la transgression des lois fondamentales.
par contre je trouve pas beaucoup d'idée pour arriver à développer.

Par **Droit**, le **05/12/2011** à **15:27**

Moi j'avais pensé à la place du Parlement au côté du roi mais c'est trop restreint je crois ou alors en petit B du gd 2 mais qu'est-ce-que tu entends toi par la transgression des lois fondamentales ?

Par **Camille**, le **05/12/2011** à **15:30**

Bonjour,

Vous avez pensé à chercher sur Internet ? [smile17]

J'ai même trouvé trace de ...

<http://www.jeuxvideo.com/forums/1-51-15110176-1-0-1-0-putain-d-arret-lemaistre.htm>

Mais faut bien dire que, sur un site de jeux vidéo, faut pas trop en demander sur le respect d'un vocabulaire correct.

[smile17]

Par **Droit**, le **05/12/2011** à **15:44**

Bonjour

et bien j'ai regardé un petit peu et ça rejoint mes idées mais sur la transgression des lois fondamentales ça veut dire que l'on respecte pas les lois fondamentales, non ? Donc il faut des exemples ? Mais je vois pas comment on peut développer ça en deuxième partie, je le vois plus en sous-partie mais je sais pas quoi mettre dedans

Par **melmel**, le **05/12/2011** à **16:51**

oui c'est le non respect des lois fondamentales mais tu as raison moi non plus je n'arrive pas à développer assez.
je bloque vraiment pour mon II.

je viens de trouver un site qui n'a l'air pas mal du tout te je pense que le plan qu'il propose peut nous aider : <http://www.dacodoc.fr/commentaire-arret-lemaistre-135744.html>

Par **Droit**, le **05/12/2011** à **21:09**

Ah oui merci en effet il est pas mal, ça m'aide un peu parce que ça répartit les idées de mon grand 1 en deux parties plus différentes, je trouve ça plus facile de cette manière. Je pensais au Parlement qui va se poser en tant que protecteur des intérêts nationaux et j'ai une amie qui a eu son td qui m'a parlé d'une complémentarité entre la catholicité et la loi salique donc ça rejoint ce que l'on disait avec l'affirmation des lois fondamentales dont le principe de catholicité.

Par **melmel**, le **05/12/2011** à **21:19**

oui moi c'est pareil il m'a beaucoup aidé ^^
bon sa va on était pas à côté de la plaque alors! XD

Par **Droit**, le **05/12/2011** à **23:01**

Oui ça va :) Merci pour votre aide !

Par **Camille**, le **06/12/2011** à **11:02**

Bonjour,

[citation]je viens de trouver un site qui n'a l'air pas mal du tout te je pense que le plan qu'il propose peut nous aider : <http://www.dacodoc.fr/commentaire-arret-lemaistre-135744.html> [/citation]

Pas mal du tout, mais qui est passé à moitié à côté de la question... Et certaines affirmations sont factuellement fausses.

[citation]j'ai une amie qui a eu son td qui m'a parlé d'un complémentarité entre la catholicité et la loi salique donc ca rejoint ce que l'on disait avec l'affirmation des lois fondamentales dont le principe de catholicité

...

bon sa va on était pas à côté de la plaque alors!

[/citation]

Pas tout à fait à côté, mais presque.

Vous êtes-vous intéressé au contexte historique, tout le contexte historique, de cet arrêt ?

Dans le lien proposé, il est question d'une femme. Qui ? Quelles (autres) conséquences que de "simples" questions sur les lois fondamentales et la loi salique si elle avait été légitimée/désignée ?

Et, à propos des intérêts nationaux, je rappelle que l'un des protagonistes était né en Navarre, présentement roi de Navarre, et que la Navarre ne faisait pas partie du "Royaume catholique françois".

(et, en plus, il était parpaillot !) [smile4]

D'où l'habileté de cet arrêt qui a su savamment "botter en touche"...

[smile4]

Par Yn, le **06/12/2011** à **11:21**

jeuxvideos.com qui parle de droit... autant lire doctissimo pour la sexualité.[smile4]